

COMMUNIQUE DE PRESSE



CHAMPAGNE
BOURGOGNE

Dijon le 22 janvier 2021

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne accompagne ses clients dans la gestion du remboursement du Prêt Garanti par l'Etat

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne réaffirme son soutien envers ses clients entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et viticulteurs subissant les difficultés liées à la crise sanitaire.

Près d'un an après la mise en œuvre du prêt garanti par l'Etat, l'engagement de la Caisse régionale s'est matérialisé par l'accord de 3 000 prêts garantis par l'Etat pour un montant de plus 400 millions d'euros. *

Les équipes de la Caisse régionale se sont fortement mobilisées en 2020 pour accorder à leurs clients, de manière personnalisée, toute l'écoute et tous les conseils dont ils ont eu besoin.

En 2021 et suite aux annonces gouvernementales, les équipes du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne restent impliquées aux côtés de leurs clients. Un décalage de l'amortissement d'un an supplémentaire du Prêt Garanti par l'Etat sera accordé aux clients qui en feraient le choix. Des reports d'échéances nécessaires aux entreprises et aux professionnels, dont l'activité est fortement impactée par le contexte, seront aménagés. L'octroi de PGE reste possible jusqu'au 30 juin 2021.

« Les banques jouent un rôle primordial dans la crise que nous traversons. Nous nous engageons à accorder tous les décalages de remboursement sur les PGE mais aussi à étudier de manières personnalisées les modalités de remboursement des crédits en cours. Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne continuera à répondre présent pour soutenir tous ses clients et notamment les secteurs les plus touchés par les restrictions d'activité, je pense, entre autres, aux professionnels du tourisme, de la restauration, des loisirs et de la culture. La solidité dont nous faisons preuve nous permet de soutenir l'ensemble des acteurs de l'économie de notre territoire. Nous sommes à vos côtés et nos conseillers sont prêts et peuvent s'appuyer sur un dispositif et des outils facilitant » Emmanuel VEY, Directeur Général du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.

* Chiffres Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne au 15 janvier 2021

CONTACTS PRESSE CAISSE REGIONALE



Claire LORICHON – claire.lorichon@ca-cb.fr - 03 80 63 55 23
Mylène FARGEOT – mylene.fargeot@ca-cb.fr - 03 80 63 55 84
Ophélie ROS – ophelie.ros@ca-cb.fr - 03 80 63 54 93

 [CREDIT-AGRICOLE.FR/CA-CB](https://www.credit-agricole.fr/ca-cb)

